



Réunion du 18 mars 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 79  
Nombre de votants : 87

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Anne-Marie LATASTE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Alice BENAVENTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Mathias DUCAMIN, Michel JESER, Régis CASSAROUME, Gilbert AURRIAC (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Anthony BERBEL (pouvoir à M. François MATEOS), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Jeanne LUGA, Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Christine LABORDE (pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Franck VIREBAYRE-GASTON (pouvoir à M. Philippe GARCIA), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET),

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 7 : ACOUSITION DE TERRAINS AGRICOLES SUR LA COMMUNE  
D'ARTIX**

**Rapporteur** : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

CHEMSTART'UP, hôtel dédié aux jeunes entreprises de la chimie et des matériaux composites, a été livré en 2011. Le concept a rapidement évolué vers la notion de plateforme R&D et transfert technologique et l'ensemble du bâtiment a été rempli fin 2014 avec 5 occupants et 50 emplois environ.

La communauté de communes de Lacq-Orthez disposant d'une réserve foncière de 5 500 m<sup>2</sup> derrière CHEMSTART'UP et en voisinage avec le GRL, il a été possible de construire 3 nouveaux bâtiments : CANOE 1 de 1 100 m<sup>2</sup> livré en 2018, CANOE 2 & 3 de 1 600 m<sup>2</sup>, livrables en 2019 - Avec 15 emplois à terme, ce qui portera les effectifs de la plateforme à 65 personnes fin 2019.

A ce jour, 3 nouveaux projets ont été identifiés et la communauté de communes n'a plus de réserves foncières dans ce secteur. Même si les projets ne sont pas actés, il s'agit de pouvoir répondre à des besoins de développement et d'accueillir de nouveaux projets. Les besoins fonciers peuvent être estimés à ce jour à 11 000 m<sup>2</sup>, l'objectif étant de porter l'effectif de la plateforme CHEMSTART'UP à 100 personnes fin 2020.

Il est donc nécessaire d'acquérir la parcelle de 2ha 29a 10ca contiguë à CANOE 2 & 3. Le propriétaire de cette parcelle souhaite un échange de terrains plutôt qu'une vente.

Pour cela, la communauté de communes de Lacq-Orthez s'est rapprochée de M. Philippe REY-BETHBEDER qui a accepté de vendre 7ha 24a 45ca, classés en zone agricole, afin que cette surface serve de monnaie d'échange pour l'acquisition du terrain à Lacq. Le prix a été fixé à 0,95 €/m<sup>2</sup>, soit une somme totale de 68 823 € pour des terrains libres de toute occupation.

Les parcelles concernées sont les suivantes, sur la commune d'Artix :

Références cadastrales	Superficie	Lieu-dit	Parcelle primitive
AL 189	00ha 84a 05ca	LARRAT	-
AL 261	01ha 40a 00ca	LARRAT	AL0204
AL 197	00ha 47a 70ca	LARRAT	-
AL 198	00ha 50a 30ca	LARRAT	-
AL 202	02ha 19a 10ca	LARRAT	-
AL 203	01ha 35a 55ca	LARRAT	-
AL 262	00ha 43a 95ca	LARRAT	AL0204
AL 286	00ha 03a 80ca	LARRAT	-
<b>TOTAL</b>	<b>07ha 24a 45ca</b>		

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 86 voix pour et 1 abstention, décide :

- **de décider** d'acquérir les parcelles appartenant M. Philippe REY-BETHBEDER, listées ci-dessus sur la commune d'Artix, représentant une superficie totale de 7ha 24a 45ca,
- **de fixer** le prix de l'acquisition à 68 823 €,
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte d'acquisition et tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**Jacques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 21/03/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/03/2019